### DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement de ROCHEFORT

> Canton de ROYAN

Commune

de ROYAN

7.705.0 Objet

AVENANT Nº 1 au marché négocié du 15 Septembre 1976.

DATE DE CONVOCATION

9 mai 1977

DATE D'AFFICHAGE

9 mai 1977

Nombre de conseillers en exercice 27

Nombre de présents 27

Nombre de votants 27

# Extrait du Registre des Délibérations pu consen Municipal

#### COMMUNE DE BOYAN

L'An mil neuf cert SO XERER dir sept

le treize mai

à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M ONSTEUR TETARD

Etalent présents: MM. TETARD, DUFCUR, Melle FOUCHE, MA. LIS, LACABULIARD, BOUCHET, BOUTEF, PARRAU, COLLE, POUGET, VIAUD, POUMAI. MONTRON, NAULIN, MAURELLET, FABER, BOISARD, GUICHAOUA, BOULAN BROTREAU, BERLAND, DUFEIL, TAP, Mme TACQUET, MM. PELÉTIER, CA

formant la majorité des membres en exercice.

Représentes : MM.

Absents: MM.

- M. essieurs MONTRON-et POUGET

a été élu Secrétaire.

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Un marché négocié en date du 15 Septembre 1976 a été passé avec le groupement conjoint et solidaire TECHNIQUE ET TRAVAUX - MAGNE - dans le cadre d'un engagement de 150 000 F.

Par suite de l'élargissement du champ d'intervention des entreprises, pour permettre la réalisation de certaines opérations complémentaires en relation avec l'assainissement pluvial et notamment l'aménagemen des chemins de la Métairie et de la Prévôté, de l'Avenu Madeleine, du Bd de la Perche et de l'Allée daguideau, des prix nouveaux et des quantités supplémentaires conduisent à une augmentation du montant du marché.

En outre, une adaptation des délais d'exécution s'avère nécessaire, compte tenu de l'augmentation de la masse des travaux et des intempéries de la fin de l'année 1976.

Il y aurait donc lieu de prévoir l'intervention d'un avenant N° 1 au marché du 15 Septembre 1976, dont le projet a été établi par les Services et a reçu un avis favorable de la Commission des Travaux dans sa séance du 28 Avril 1977.

.../...

## LE CONSEIL MUNICIPAL, Ouf l'exposé du Rapporteur,

#### DECIDE :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint par délégation à signer l'Avenant Nº 1 au marché négocié passé le 15 Septembre 1976 avec les entreprises TECHNIQUE ET TRAVAUX - MAGNE à ROYAN, portant le montant du marché de 150 000 F à 250 000 F T.T.C.

- d'autoriser l'imputation des dépenses nouvelles au Chapitre 902 de l'exercice en cours, s'agissant d'opérations connexes au réseau d'assainissement pluvial.

> Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre, NM. les membres présents.

> > Pour extrait conforme,

Le Maire

GUY TETARD

APPROUVE

OCHEFORT-S/-MER, IO .. . F. 3 JUIN 1977

Je Sous-Prélet.

Le Sous-Préfer de Saintes

G. MOYON